

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Réinspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ALINE BRIDEAU	Numéro de permis 2019485	Date d'inspection Le 03 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Alinou		Numéro de téléphone (506) 351-0904	
Adresse 16 Paul Street Grand-Barachois NB E4P 7Y5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe les enfants jouer à l'intérieur, à l'extérieur, le dîner ainsi que des jeux calmes. L'inspectrice observe des interactions positives entre l'exploitante et les enfants, telles que se mettre à leur niveau afin d'interagir et de discuter avec eux.

L'exploitante motivait les enfants avec des paroles encourageantes pendant que les enfants faisaient un bricolage de crème glacée avec de la peinture. Les enfants voulaient continuer avec un nouveau bricolage en continuant avec la peinture, l'exploitante leur a fourni de nouveaux papiers pour continuer. L'établissement est décoré sous le thème de la crème glacée à l'aide des œuvres d'arts que les enfants ont fabriqués durant la semaine. L'exploitante a lu un livre de Splat aime la crème glacée et une station pour préparer une crème glacée (en jeu) est à la disponibilité des enfants.

Les contacts d'urgence à l'intérieur de la trousse de premiers soins devront être mis à jour. L'exploitante utilise une différente liste à sa disposition en tout temps.

L'inspecteur n'a pas pu observer s'il y avait suffisamment d'ombre pour protéger les enfants de la chaleur du soleil pendant les mois d'été.

Le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 mai 2024

Date

original signé par
Aline Brideau

Le 03 mai 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date